

Dans les guerres que les Grecs ou les Latins eurent à soutenir contre les Turcs, c'est saint Georges que les Croisés invoquaient le plus souvent, et son intercession ne leur fit point défaut.

Après la prise d'Antioche, lorsque les Chrétiens se virent eux-mêmes assiégés dans cette ville qu'ils venaient de prendre d'assaut, près de succomber, et obligés de livrer bataille, ils invoquèrent le secours de leur saint Protecteur. Le jour du combat, les Turcs furent étonnés de voir les montagnes environnantes, couvertes de cavaliers, tous montés sur des chevaux blancs, armés de lances et de boucliers, d'un éclat que leurs regards ne pouvaient supporter. C'était saint Georges et sa milice céleste qui accouraient au secours des Chrétiens, sans que ceux-ci vissent le prodige ; mais les Turcs, effrayés de leur nombre et de l'éclat de leurs armes, prirent la fuite, et les Croisés en firent un horrible massacre.

Ce prodige se renouvela plus d'une fois ; et au siège de Jérusalem, Godefroy de Bouillon se crut redevable à saint Georges du succès et de la gloire qui couronnèrent sa foi et son courage.

Tant de prodiges engagèrent les Rois à mettre leur couronne et leurs peuples sous la protection du saint Martyr. Des Ordres militaires furent fondés sous son patronage : en Autriche par Frédéric III ; en Espagne par Pierre II d'Aragon ; en Italie, à Constantinople. Mais ce fut en Angleterre que le culte de saint Georges jeta de plus profondes racines, dès avant la conquête par les Normands. Il y était invoqué comme le principal Patron et le Protecteur de l'île entière. Plus tard, en 1222, le Concile National d'Oxford ordonna que sa fête serait chomée, et célébrée avec beaucoup de pompe dans toute l'Angleterre. Lorsque Edouard III fonda, en 1330, l'Ordre royal de la Jarretière, (1) il le plaça sous la protection de saint Georges. Ce culte a survécu à la révolution religieuse qui sépara l'Angleterre de Rome ; et encore de nos jours, le 23 Avril est fête nationale, et dans la Métropole et dans ses Colonies. Elle se célèbre, comme chaque année nous pouvons en être les témoins, par la cessation

---

(1) L'Ordre de la Jarretière est composé de 25 chevaliers, sans compter le Roi. Il a 50 ans d'ancienneté de plus que l'Ordre de St. Michel, créé en France par Louis XI ; 80 ans de plus que celui de la Toison-d'or, institué par Philippe le Bon, duc de Bourgogne, et 190 ans de plus que celui de Saint-André, établi en Ecosse par le roi Jacques V. L'empereur Frédéric IV forma en 1470, un Ordre de chevaliers en l'honneur de St. Georges. Il y a aussi un Ordre militaire à Venise qui porte le nom du m<sup>me</sup> Saint.